



FICHE PRATIQUE 06

ELABORER SON PROJET ASSOCIATIF

1. QU'EST-CE QU'UN PROJET ASSOCIATIF ?

Le projet associatif est la formalisation des objectifs et des valeurs de l'association. C'est une sorte de guide pour le développement de l'association. Il détermine la direction à prendre.

Si un tel document est souvent réclamé par les collectivités, sa rédaction ne doit pas être vue comme une contrainte administrative supplémentaire. C'est au contraire l'occasion de se poser ensemble (les membres dirigeants, les adhérents) la question des orientations souhaitées, des objectifs à atteindre et des moyens pour y parvenir.

Ici, la méthode est tout aussi importante que le résultat final. Profitez-en pour en faire un temps fédérateur qui permettra d'impliquer les bénévoles déjà présents et même d'en attirer de nouveaux.

Il n'y a pas de projet associatif type. Cependant un certain nombre de critères sont attendus :

- L'adéquation du projet à son environnement local ;
- La pertinence des objectifs de développement fixés et des modalités d'évaluation ;
- La qualité des plans d'actions permettant d'identifier l'implication du club au niveau sportif, social, éducatif et organisationnel.

Durant toute votre démarche, n'hésitez pas à vous inspirer des outils à votre disposition : politique fédérale et priorités de votre ligue et de votre comité départemental, critères de labellisation, compte rendu de vos précédentes actions, critères des dossiers de subventions de votre territoire, etc.

2. QU'EST-CE QU'IL COMPREND ?

2.1. LA PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Vous devez commencer votre réflexion par l'existant. Commencer par identifier votre association en répertoriant ses éléments clés, à savoir :

- Nom de l'association ;
- Date de création et localisation,
- Objet de l'association,
- Valeurs,
- Conditions d'adhésion et de cotisation,
- Bref historique des actions menées et de l'évolution de la structuration du club.



2.2. LE DIAGNOSTIC DE L'ASSOCIATION

2.2.1. L'ETAT DES LIEUX

Votre état des lieux doit se baser sur les 7 thèmes suivants :

- Environnement du club ;
- Publics accueillis ;
- Liens avec votre fédération de référence ;
- Encadrement, résultats et formations ;
- Actions à visée éducative ;
- Actions à visée sociale (publics et/ou territoires spécifiques) ;
- Moyens matériels, humains et financiers.

Dans chaque thème, il vous faut renseigner les informations concernant votre association. Vous trouverez quelques éléments pour vous aider dans votre réflexion dans le tableau ci-après.



Environnement du club	Rayonnement géographique
	Partenaires du club (public et privé)
	Evolution de l'environnement (nouveaux clubs, création/suppression d'équipement, politique locale, etc.)
Publics accueillis	Evolution du nombre de licenciés sur les 5-10 dernières années
	Répartition Homme/Femme
	Localisation des licenciés (communal, intercommunal, départementale)
	Répartition par type de licence (pratiquant/non pratiquant, loisir/compétition, etc.)
	Discipline du club en développement
	Discipline du club en déclin (à redynamiser)
Liens avec votre fédération de référence	Intégration des orientations fédérales dans votre projet de club
	Compétitions fédérales (organisation ou juste participation, combien, etc.)
	Reconnaissance fédérale (labels)
Encadrement, résultats et formations	Actualités sportives (résultats, formations d'éducateurs, nouvelles activités mises en place, etc.)
	Champs d'intervention (école de patinage ou de skateboard, niveau des compétitions (dép/rég/nat), activités loisirs, etc.)
Actions à visée éducative	Toutes actions à portée éducative (fair-play, citoyenneté, santé, développement durable, valeurs fédérales, etc.)
Actions à visée sociale	Toutes actions visant des publics spécifiques (femmes, personnes en situation de handicap, etc.)
	Toutes actions visant des publics de territoires spécifiques (zone de revitalisation rurale, quartier prioritaire de la ville, etc.)
Moyens matériels, humains et financiers	Quantité et qualité des équipements et matériels sportifs utilisés
	Relation avec les instances publics propriétaire des équipements
	Sources de financement du club (cotisations, subventions, etc.) + capacité d'autofinancement (% des ressources propres sur le budget de fonctionnement) + structuration du budget (global ou par activité)
	Moyens de communication (site internet, mailling, etc.)
	Nombre et évolutions du nombre de bénévoles (dirigeants ou non + éducateurs)
	Nombre et évolution du nombre de juges, arbitres et officiels de match
	Nombre, qualification et type d'emploi du personnel salarié

2.2.2. L'ANALYSE

Tous les éléments renseignés dans votre état des lieux doivent être analysés. Cette réflexion doit vous permettre de mieux connaître le champ d'intervention de votre association, l'environnement dans lequel elle intervient et les moyens à sa disposition.

Le but de cette analyse est de faire ressortir les forces et les faiblesses de votre association ainsi que ses besoins (matériels, humains, financiers).



3. LE PROJET ASSOCIATIF

3.1. QUOI ?

Décrivez le but du projet en quelques lignes, c'est la finalité que vous cherchez à atteindre.

3.2. POURQUOI ?

Cette question doit répondre à un constat par rapport à ce que vous avez observé sur votre territoire. Vous devez formuler vos raisons et motivations pour votre projet. Cela permettra de donner plus de légitimité à votre projet.

3.3. PAR QUI ?

Définissez quels sont les membres de votre association sur lesquels vous allez vous appuyer pour développer votre projet (dirigeant, salarié, responsable d'activités, bénévoles avec des compétences spécifiques, etc.)

3.4. POUR QUI ?

Spécifiez le public que vous cherchez à toucher avec votre projet : adhérents ou non, jeunes ou adultes, locaux ou sur un périmètre plus large, débutants ou confirmés, etc.

3.5. QUELS OBJECTIFS ?

Vos objectifs se déclinent en deux catégories : généraux et opérationnels. Les premiers sont les grands buts que vous cherchez à atteindre. 3 objectifs généraux suffisent ! Les objectifs opérationnels sont des sous-groupes de vos objectifs généraux.

Exemple d'objectif général : la promotion et le développement des pratiques, la professionnalisation de l'association, etc.

Exemple : objectif général ⇒ augmenter le nombre d'adhérents

Objectif opérationnel 1 ⇒ proposer des activités attractives pour tous publics

Objectif opérationnel 2 ⇒ communiquer sur vos actions sur le territoire

3.6. COMMENT ?

Vous devez référencer les actions et les moyens (humains, matériels, financiers) utilisés pour atteindre chaque objectif que vous vous êtes fixés.



3.7. COMBIEN ?

Pour chaque action vous devez y associer un budget. Ce budget s'établit en fonction des dépenses prévues et des recettes espérées (subventions, mécénat, etc.). Les budgets des années précédentes vous donnent une bonne indication de la somme dont vous pouvez disposer. Vous pouvez ensuite recouper les informations et réaliser un budget prévisionnel pour chaque action.

3.8. QUELLE ÉVALUATION ?

Vous devez d'ores et déjà penser à la manière dont vous allez évaluer la réussite et l'échec de vos actions. Vous pouvez vous servir d'outils existants ou concevoir les vôtres et les faire évoluer au fur et à mesure de leurs utilisations.

Exemple : si votre objectif était d'augmenter le nombre d'adhérents par la mise en place d'actions promotionnelles ⇒ votre évaluation peut être sur la fréquentation des différents événements organisés, l'évolution du nombre d'adhérents, la mise en place de questionnaires de satisfaction sur les événements pour comprendre ce qui a ou pas marché, etc.



4. EN RÉSUMÉ

Vous trouverez ci-après un tableau récapitulatif des différents éléments définis précédemment pour avoir une vision globale de votre projet associatif. Cela vous aidera notamment lors de la rédaction de votre projet.

Axes de développement		Priorité (1 à 4)	Commissions/ personnes concernées	Délais	Moyens			Suivi
Objectif général	Objectif opérationnel				Humains	Matériels	Financiers	
Objectif 1	Objectif 1a							
	Objectif 1b							
Objectif 2	Objectif 2a							
	Objectif 2b							
	Objectif 2c							
Objectif 3	Objectif 3a							